

du minéral au mental

lithiques



pierres de bourgogne
(2)

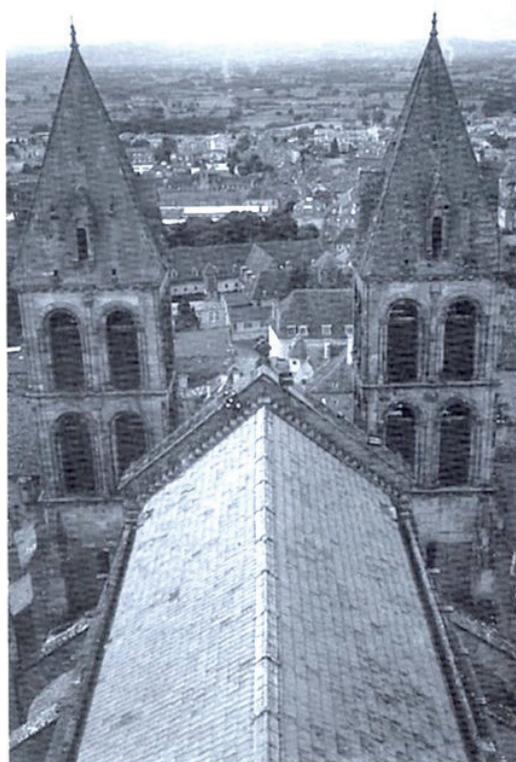
n° 7 - 1990 - 95 FF

ÉDITIONS HITZEROTH
& CRÉAPHIS

sommaire

Editorial		4
PIERRES DE BOURGOGNE (2)		
Denis Cailleaux	<i>La pierre de Tonnerre dans la construction médiévale</i>	7
Geneviève Sommier	<i>L'église de Chapaize</i>	15
Marie-Pierre Cheylus	<i>L'architecte et la pierre au XIXe siècle</i>	23
Anne Bossoutrot	<i>La restauration de la cathédrale d'Autun au XIXe siècle</i>	33
Bernard Rignault	<i>Les Forges de Buffon</i>	45
Anne-Marie Minvielle	<i>Carrières pour grands projets</i>	57
Benoît Delarozière	<i>Pierres marquées, pierres écrites, pierres ornées</i>	63
RUBRIQUES		
D'une abbaye l'autre	L'Abbaye de Fontenay <i>un entretien avec Mr Aynard</i>	80
	Fontenay, un site industriel de longue durée <i>un entretien avec Paul Benoît</i>	90
Traits du paysage	Les cavaliers <i>par Madeleine Blondel</i>	104
A ciel ouvert	Vézelay, pèlerinage éternel	110
Pierre à pierre	Les pierres de Sacy <i>par Jacques Lacarrière</i>	112
Copie conforme	Boisseau et ses escargots <i>une photographie d'Alex Béraud</i>	114
Folie des grandeurs	Monolithe <i>par Jean-Paul Loubes</i>	116
Bibliopétrie		118
Bloc-note		122

La restauration
de la cathédrale d'Autun
au XIX^e siècle



Pierre Gaudin

33

Anne Bossoutrot

Architecte DPLG

L'ensemble de documents (carnets d'entrepreneurs, documents dessinés) liés aux travaux de restauration de la cathédrale d'Autun datent de la fin du XIX^e siècle, époque à laquelle l'entretien des cathédrales relevait de la Direction générale de l'administration des Cultes (bureau des édifices diocésains). Celle-ci confiait d'abord les travaux à effectuer à des architectes locaux, n'ayant pas nécessairement connaissance des techniques à employer, et sur lesquels le Service des Monuments historiques n'avait que peu de contrôle. Ainsi, celui-ci s'est très vite rendu compte de la nécessité de former ces architectes à la restauration, ainsi que techniciens et ouvriers.

Viollet-le-Duc avait dû lui-même, avec quelques architectes, établir des méthodes, trouver des solutions aux problèmes posés par les édifices, qu'il a transmis à ses contemporains et successeurs. Ainsi, lorsque en 1848, est établie à l'intérieur de la Direction générale de l'administration des Cultes une Commission des Arts et Édifices religieux, celle-ci publie une « *Instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration des édifices diocésains et particulièrement des cathédrales* » se basant sur le rapport écrit de Mérimée et Viollet-le-Duc (1).

Ce document devait conseiller, donner des méthodes de restauration aux architectes diocésains.

Ce guide, insistant sur la question de l'entretien, fournit beaucoup d'éléments pratiques pour la restauration : l'organisation du chantier, la construction des échafaudages, la maçonnerie, les systèmes d'écoulement d'eau de pluie, les matériaux de construction, les sculptures, les vitraux... et fournit des instructions pour les relevés, les dessins.

En ce qui concerne la restauration des maçonneries, il y est recommandé que, lorsque les matériaux sont détériorés, ceux-ci soient remplacés par des matériaux du même type, et que des méthodes analogues à celles d'origine soient employées, une attention particulière devant être portée à la toilette et aux profils.

Face à la dégradation des pierres et des structures, la substitution était au XIX^e siècle, la

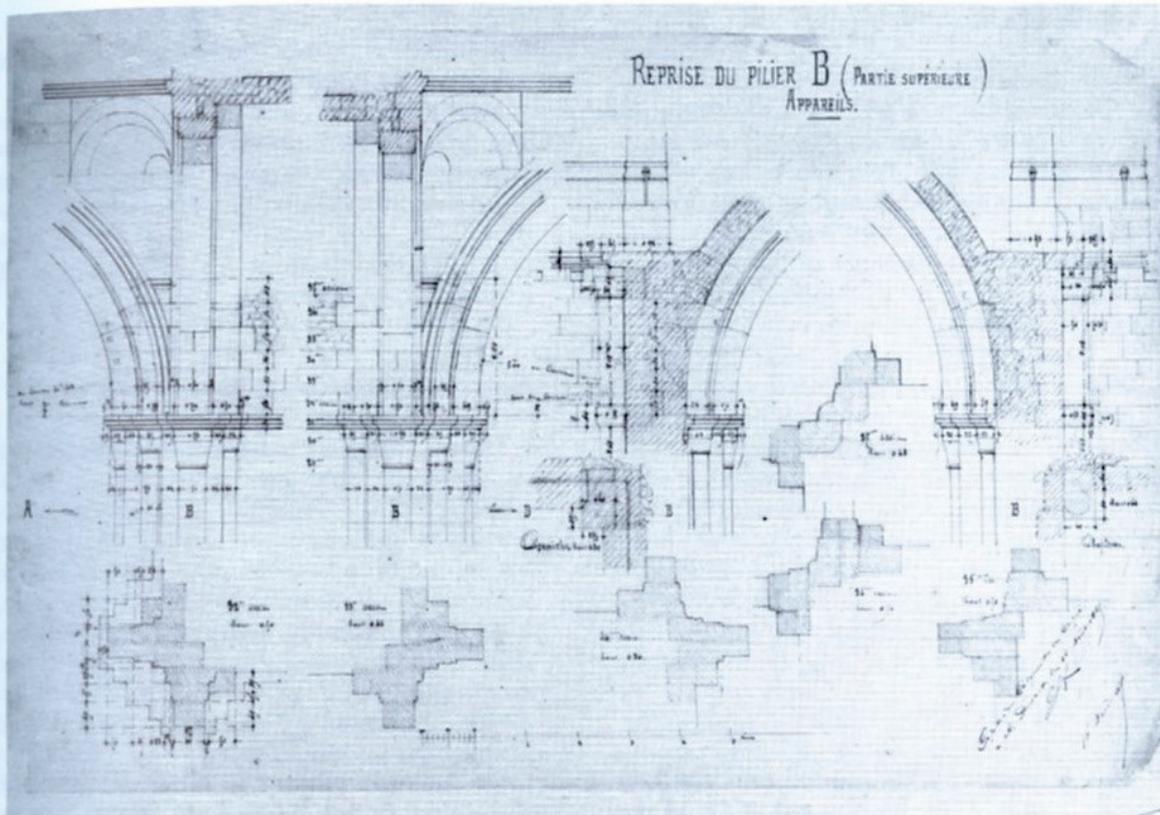
seule « technique » dont disposaient les restaurateurs. En effet, si le XIX^e siècle ne connaissait pas une pollution atmosphérique telle que la subissent les édifices aujourd'hui, la dégradation des structures et des pierres ne lui était pas pour autant inconnue.

L'action conjuguée de l'humidité et du gel était alors une des principales causes d'altération, provoquant délitement ou éclatement des pierres. D'autre part, la structure même voyait parfois sa solidité menacée, des défauts ou faiblesses de construction entraînant des fissures, gonflements des parements, déformations pouvant aller jusqu'à l'effondrement. C'était alors bien la stabilité de l'édifice qui était en jeu : déliaisonnement des maçonneries par exemple, dégradation des mortiers (2).

J.-P. Paquet écrit en 1936 à propos de la restauration des monuments en pierre : « *Le remède, c'est le plus souvent le remplacement des matériaux usés ou insuffisants.* » Et plus loin, « *pour les réparations rendues nécessaires par l'usure du temps et le défaut d'entretien, la technique n'a pas changé depuis cent ans. Les pierres désagrégées, les éléments de charpente pourris, les couvertures usées sont toujours remplacées par les mêmes moyens* » (3).

Pourtant, dès le milieu du XIX^e siècle, des recherches étaient entreprises pour trouver des solutions moins « violentes » que la substitution. Ainsi, la silicatisation, présentée comme technique de consolidation de la pierre et de la structure, a été utilisée en 1853 par Lassus au portail de la cathédrale de Chartres (4). Tout comme l'application de la cire à chaud, présentée peu de temps auparavant, la silicatisation sera rapidement abandonnée, car, à l'évidence, ce traitement entraînait une dégradation dont elle était directement la cause. Les fluo-silicates appaurent ensuite, puis toute une gamme de consolidants, employés aujourd'hui.

Au XIX^e siècle, les recherches balbutiaient et la substitution restait la technique employée. On ne savait comment stopper la dégradation d'une pierre malade, on ne savait comment reprendre un mur désorganisé, et les pierres étaient remplacées.



La substitution, le choix des pierres

L'un des problèmes majeurs, lors d'un travail de substitution, c'est bien sûr le choix des pierres. « *Inutile de dire que le choix des matériaux entre pour une grande part dans les travaux de restauration. Beaucoup d'édifices ne menacent ruine que par la faiblesse ou la qualité médiocre des matériaux employés* » (5).

Ainsi Viollet-le-Duc considère que la dégradation de la pierre d'un édifice est liée à un défaut de construction, ou plus précisément à une mauvaise adaptation de la pierre employée à la partie. Il recommande alors de ne substituer à toute partie enlevée que des matériaux meilleurs et « *des moyens plus énergiques ou parfaits* » (6). Il considère en effet que toute intervention de restauration est traumatisante pour l'édifice, et également que « *la construction laissée a perdu une certaine partie de sa force* » (7) ; Viollet-le-Duc pense nécessaire de pallier à cela par une résistance plus grande des parties neuves.

Pourtant, il était très attentif à la logique constructive des appareils médiévaux, et en particulier à la correspondance entre qualité de pierre et usage dans l'édifice. L'intelligence des constructeurs du Moyen Âge, pensait-il, résidait également dans cette parfaite adaptation. « *Les architectes soumettent leur mode de construction à la nature des pierres de leur province* ». Et plus précisément : « *... les constructeurs de la période dite gothique portaient une attention scrupuleuse dans le choix des pierres qu'ils mettaient en œuvre...* » Les constructeurs à la fin du XIII^e siècle « *connaissaient parfaitement les qualités des matériaux calcaires* » et « *ils choisissaient avec une attention qui pourrait nous servir d'exemple...* » (9). Dans certains cas, Viollet-le-Duc recommandera donc que, chaque fois que cela est possible, l'on cherche à retrouver la carrière de provenance, et que les pierres soient remplacées au plus proche de l'appareil primitif. « *Tous les matériaux enlevés seront toujours remplacés par des matériaux de même nature, de même forme, et mis en œuvre*

suivant les procédés primitivement employés... L'appareil des pierres neuves sera absolument semblable à l'appareil ancien... » (10).

Mais c'est sans doute davantage ici à la valeur archéologique de l'édifice que Viollet-le-Duc fait référence, et au désir de respecter un mode de construction. Il recommande de conserver avec soin l'appareil existant (ou de le reproduire), celui-ci étant parfois porteur d'un « *message archéologique* » important (11).

Les relevés archéologiques

Le souci archéologique est donc bien présent au XIX^e siècle, mais basé avant tout sur la reconnaissance et le respect de la construction médiévale. C'est ce respect même qui pousse Viollet-le-Duc à vouloir, pour chaque édifice à restaurer, s'imprégner tout d'abord du style, à en faire une étude archéologique détaillée, d'en connaître toute la logique. L'intervention du restaurateur devait se fonder à l'œuvre elle-même. Travaillant à l'imitation, Viollet-le-Duc voulait qu'on ne puisse se rendre compte de l'intervention du restaurateur. Ceci est un thème qui revient fréquemment dans une alternance entre « *restauration avouée* » et « *restauration-imitation* », alternance entre continuité et temps successifs et indépendants imprimés dans l'œuvre. Ainsi, J.P. Paquet nous dit : « *En maçonnerie, depuis un siècle, on a toujours cherché à respecter la taille de la pierre, l'appareil des matériaux et la forme des joints.* » (12)

Ce type de restauration nécessitait donc une parfaite connaissance de l'édifice, des structures. Et par là même, la nécessité de l'étude archéologique, du travail dessiné, est apparue évidente à Mérimée, comme à Viollet-le-Duc. « *Il est peu d'édifices qui, pendant le Moyen Âge surtout, aient été bâtis d'un seul jet, ou s'ils l'ont été, qui n'aient subi des modifications notables, soit par des adjonctions, des transformations ou des changements partiels. Il est donc essentiel, avant tout travail de réparation, de constater exactement l'âge et le caractère de chaque partie, d'en composer une sorte de procès-verbal*

appuyé sur des documents certains, soit par des notes écrites, soit par des relevés graphiques. » (13). Mérimée ressent également la nécessité de conserver trace de l'état antérieur à la restauration, qui pourrait altérer définitivement une phase de l'histoire de l'édifice. Cela pouvait être également une prévention contre des restaurations « mal menées » par certains architectes locaux, peu « entraînés » à ce type de travaux.

Les documents concernant la cathédrale d'Autun sont des relevés exécutés directement pour la restauration. Ce sont des relevés partiels, à grande échelle (le plus souvent croquis), cotés, exécutés soigneusement. Les appareillages de pierre, des baies, etc. étudiés ici sont immédiatement préparatoires aux travaux eux-mêmes. Qu'il s'agisse de contrefort, ou d'une élévation de mur, les assises numérotées de bas en haut sont cotées, chacun des blocs recevant une description précise. Les parties plus complexes sont détaillées; les assises ont été représentées en plan, pour en comprendre la disposition précise des blocs. Les couleurs indiquent sur les documents quelles sont les zones à reprendre. Ce sont des documents qui permettront au tailleur de pierre puis au maçon de réaliser le travail. Des gabarits sont également exécutés pour les moulures.

Les différentes phases de travail

L'entrepreneur alors prend soin de tous les détails d'organisation du travail, de l'extraction de la pierre jusqu'à la mise en œuvre du chantier lui-même.

Comment s'est effectué le choix de la carrière de Produn pour la restauration de la cathédrale d'Autun?

Au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, il était courant que l'entrepreneur achète ou loue les carrières dont il avait besoin (14). Il semble que cela ait été le cas en ce qui concerne la carrière de Produn. Les documents nous montrent en effet l'installation de la carrière, exploitée à ciel ouvert, nous indiquant le détail des cou-

pes, leur disposition, l'épaisseur des lits. Un outillage y a été installé (wagon de carrière, machinerie) ainsi que des barques.

La pierre, une fois débitée, est transportée par chariots jusqu'au chantier, où le premier travail consiste à débiter les blocs suivant les lits de pierre, la hauteur d'assises à obtenir.

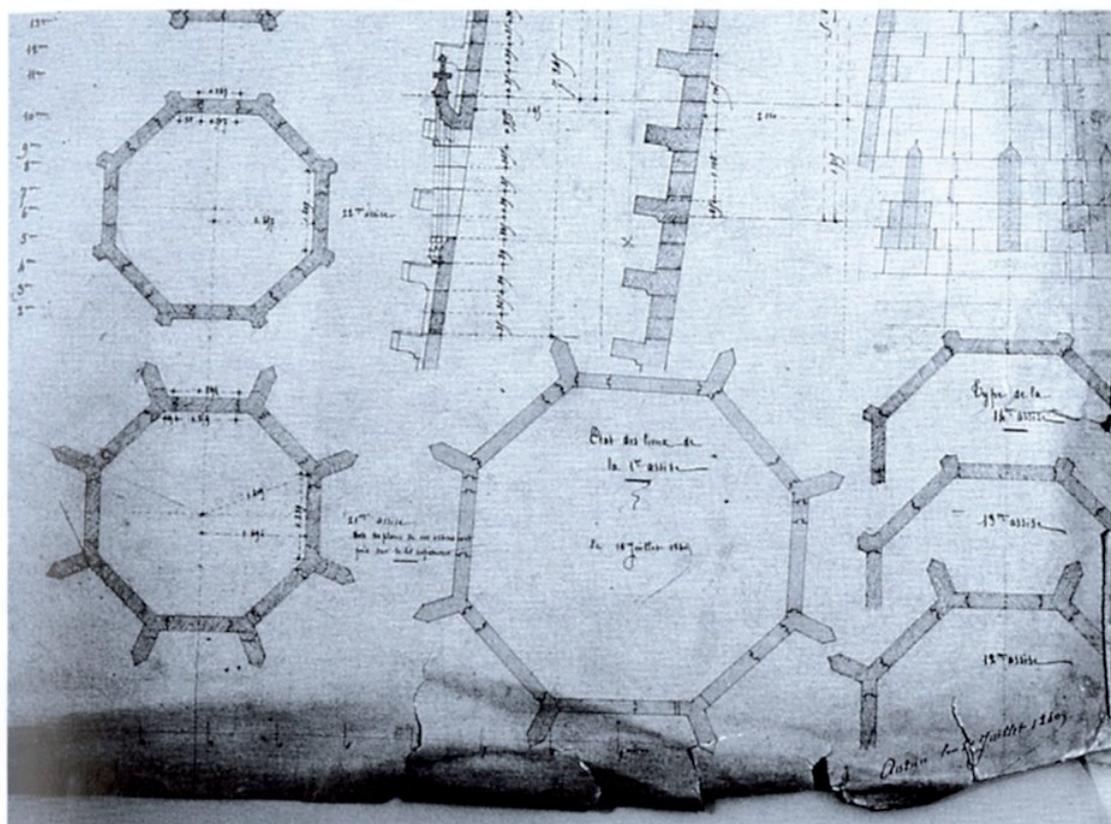
L'appareilleur est alors chargé de dessiner sur la pierre le contour des blocs à tailler. Si les blocs ne sont pas parallélépipédiques (moulures, claveaux des baies, d'arcs, etc.), des gabarits préparés à partir d'épures sont utilisés.

«... La plus grande attention sera apportée à l'exécution des tailles, des parements et moulures. L'architecte devra observer à quelle époque et à quel style appartiennent ces tailles, qui diffèrent entre elles: il remarquera que les tailles antérieures au XIII^e siècle sont faites assez grossièrement et au "taillant droit", celles du XIII^e à la "grosse brettur" et "layées" avec une grande précision; celles du XIV^e à la "brettur fine" et "layées" avec plus de netteté encore; celles du XV^e à la "brettur" et au "rauloir", etc. L'emploi de l'outil appelé "boucharde" est rigoureusement interdit.» (15)

Il s'agissait, lors de ces travaux de restauration, de plonger mentalement dans le monde et l'époque correspondant à la construction de l'édifice, et de travailler comme l'auraient fait les maçons d'alors, reproduisant des dispositions semblables, mais également respectant la taille et les outils qui avaient été utilisés.

La taille variait selon les époques et régions (fonction de la nature de la pierre également). La restauration consistait donc à comprendre et reproduire cette taille.

Cette approche est toujours existante. A propos de la restauration du Palais de justice de Rouen, Y.M. Froidevaux, A.C.M.H., parle de reprise à l'identique des maçonneries : la pierre devait être la même que celle d'origine, les ouvrages répondre à la description du devis initial du XV^e siècle (une étude des devis initiaux avait été faite); la taille devait être exécutée avec des outils anciens (brettures) pour obtenir les mêmes parements, les moulures réalisées au ciseau et à la ripe, utilisant ainsi les mêmes ou-



tils de finition que ceux en usage au début du XVI^e siècle (16).

«*Tout travail de restauration est pour une construction une épreuve assez dure* (17).» Elle est effectivement soumise en particulier à un report des charges de la structure sur des étalements.

Avant toute dépose, il est donc nécessaire d'étayer la construction, cintrer les arcs et les plates-bandes. L'entrepreneur a donc établi des schémas précis pour cela, de même que pour les échafaudages de travail. On peut lire par exemple, expliquant les plans: «*Garnissage en maçonnerie, avec papier séparant du parement*» ou «*entre les plateaux A et le mur, placer des couchés horizontaux*».

Ces étais mis en place, on peut alors procéder au démontage de parties ou bien à l'enlèvement d'une assise, voire de pierres isolées: c'est la dépose des pierres. On refouille à la masse et au poinçon, jusqu'à nettoyer parfaitement le vide dans lequel sera le nouveau bloc.

Les réfections

La compréhension de la logique constructive et du style d'une architecture est plus importante encore lorsqu'il s'agit de refaire: «*Mais s'il s'agit de faire à neuf des portions de monuments dont il ne reste nulle trace, soit par des nécessités de construction, soit pour compléter une œuvre mutilée, c'est alors que l'architecte chargé d'une restauration doit se bien pénétrer du style au monument dont la restauration lui est confiée* (18).»

Une reconstruction peut être faite lorsqu'un problème statique se pose. La cathédrale du Puy, par exemple, «*restaurée en 1843 parce qu'elle menaçait ruine, a été refaite, puis reconstruite avec beaucoup d'arbitraire*» (19). Mais en fait, une évolution a eu lieu pendant le XIX^e siècle; la conception de la restauration a rapide-

ment évolué en fonction de la connaissance archéologique croissante. En 1830, la restauration est considérée comme devant être minimum. A cette époque, les archéologues s'opposent à toute restauration, car on ne connaît pas l'art du Moyen Age. Dès 1840, la recherche archéologique établit ses bases, et on tend alors vers une restauration plus «généreuse», avec renouvellement possible. Cette tendance ira en s'accroissant, aboutissant à la restauration de ce que l'on estime avoir été. Les oppositions entre conservation de l'état actuel et recréation de l'état primitif se développent alors.

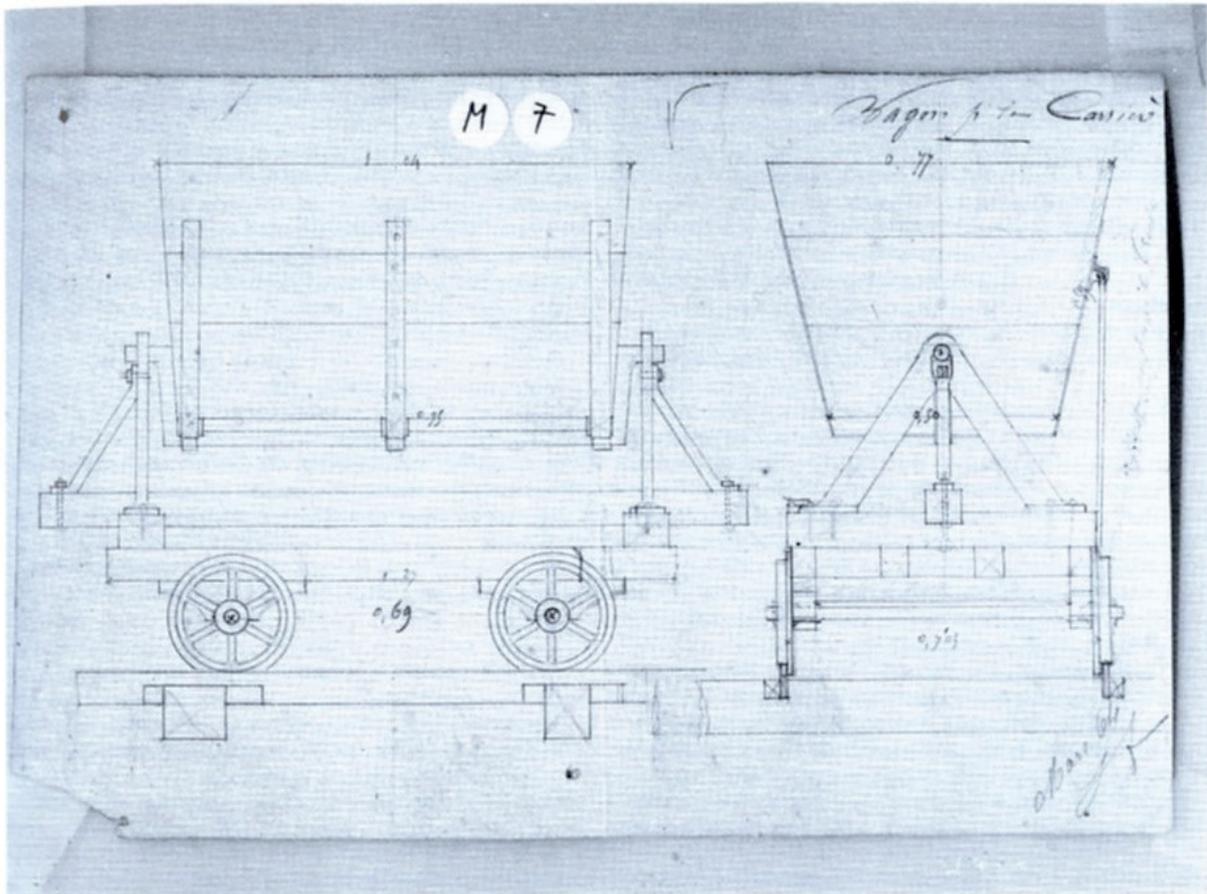
Ainsi, souvent, les flèches seront-elles refaites (La Sainte Chapelle est un exemple fameux, le projet étant de Lassus qui avoue alors avoir été plus artiste qu'archéologue) (20). Le projet date de 1850.

L'opposition entre adeptes de la substitution et personnes favorables au respect de la matière telle qu'elle nous a été transmise correspondent-elles à une vision personnelle des édifices anciens, et pour cela même, elle est encore actuelle.

La substitution reste, quoi qu'il en soit, une question de mesure, entre technique (une pierre détériorée peut être nocive à la bonne conservation d'un mur) et lecture de l'œuvre.

«*Rappelons-nous tout de suite la différence incontestable et irréfutable entre une brique mise en œuvre simplement sur demande ou suggestion d'Alberti et un coup de pinceau donné de façon directe par Raphaël? Si on laissait aller trop loin la détérioration, que transmettrait-on au futur, si ce n'est une "condition" qui n'a plus rien à voir avec le "status" initial de l'objet?*» (21)

Par ailleurs, si l'on change peu à peu l'ensemble des pierres d'un mur, nous n'aurons plus face à nous ce mur, mais l'image de celui-ci. C'est ainsi qu'opérait le XIX^e siècle, faute d'autres moyens. Mais l'on sait bien maintenant que toute restauration porte en elle sa propre date d'exécution, lisible sur l'œuvre! ■



- (1) « L'instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration des édifices diocésains et particulièrement des cathédrales, basé sur le rapport de Viollet-le-Duc et Mérimée, 26 février 1849 », publié dans *Bulletin des comités historiques (Archéologie et Beaux-Arts)*, 1849.
- (2) Rocard, J. ; Bounneau, A. : « Renforcement des maçonneries par injections de coulis dans la région Nord-Est de la France », dans *The Conservation of stones, Preprints of the Contribution to the International Symposium*, Bologne, 2-30 octobre 1981, II, Centro per la Conservazione delle sculture all'aperto, Bologna ; pp. 807-826.
- (3) Paquet, J.-P. : « Technique de la restauration des monuments historiques », dans *Congrès archéologique de France*, t. 1, 1936, éd. Picali ; pp. 411-421.
- (4) Di Matteo, C. : « La restauration du portail royal de Chartres et l'utilisation des silicates au XIX^e siècle », dans *The Conservation of Stone, Centro per la Conservazione della sculture all'aperto*, Bologna, 1981 ; pp. 769-777.
- (5) Viollet-le-Duc, E. : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Paris, de Nobele, 1967, rééd. 1864, article « Restauration ».
- (6) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ».
- (7) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ».
- (8)
- (9) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Pierre ».
- (10) « L'instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration... » *op. cit.*
- (11) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ». « *Entre les contre-forts d'une nef, des chapelles ont été ajoutées après coup. Les murs sous les fenêtres de ces chapelles et les pieds droits des bases ne les relieut en aucune façon avec ces contre-forts plus anciens, et font bien voir que ces constructions sont ajoutées après coup. Il est nécessaire de reconstruire, et les parements extérieurs de ces contre-forts qui sont rongés par le temps et les fermetures des chapelles. Devrions-nous relier ces deux constructions d'époques différentes et que nous restaurerons en même temps ? Non, nous conserverons soigneusement l'appareil distinct des deux parties, les déliaisons, afin que l'on puisse toujours reconnaître que les chapelles ont été ajoutées après coup entre les contre-forts.* »
- (12) Paquet, P.-P. : *op. cit.*
- (13) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ».
- (14) Noël, P. : *La pierre, matériau du passé et de l'avenir*, Paris.
- (15) « L'instruction pour la conservation, l'entretien et la restauration... », *op. cit.*
- (16) Froidevaux, Y.M. : « La restauration du Palais de justice de Rouen », dans *Les Monuments historiques*, 1977/4 ; pp. 5-12.
- (17) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ».
- (18) Viollet-le-Duc, E. : *op. cit.* ; article « Restauration ».
- (19) Durliat, M. : « La construction de la cathédrale du Puy », dans *Les Monuments historiques* ; 1977/5 ; pp. 17-22.
- (20) Leniaud, J.-M. : *Jean-Baptiste Lassus (1807-1857) ou le temps retrouvé des cathédrales* ; Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n° 12, 1980.
- (21) Baldini, U. : *Teoria del restauro e unità di metodologia* ; Firenze, 1978 ; T. 2 ; pp. 46 et 47.

ANNEXE

La Cathédrale Saint-Lazare d'Autun

Construite vers 1125-1150, l'église Saint-Lazare d'Autun se présente d'abord comme une construction de pèlerinage pour accueillir les reliques de saint Lazare, avant d'être reconnue cathédrale à la fin du XII^e siècle. Alors que de l'autre côté de la place on réédifie au XIII^e siècle la première cathédrale construite sous le vocable de Saint-Nazaire, l'église romane Saint-Lazare doit déjà être confortée par des arcs-boutants ; chantier important des années 1294-1295 pour lequel on possède encore les comptes. Au XIX^e siècle, des travaux également importants de reprises de maçonneries ont lieu, et l'ensemble des documents de chantiers (dessins et comptes de la fin du siècle) retrouvés par M. le Chanoine Grivot, et actuellement en cours de classement, permettent de se faire une idée de l'étendue de l'entreprise d'une restauration de cathédrale.

Les premiers travaux importants débutent en 1814-1818 où l'on se préoccupe des toitures et de la flèche, mais c'est à partir de 1838 — époque où apparaît la notion de Monument Historique — que l'on envisage de grands travaux pour la restauration de la voûte de la nef qui continue à s'écarter malgré les arcs-boutants. Un architecte lyonnais, Louis Dupasquier, intervient en préconisant en plus la reprise des tours du porche occidental. Vicissitudes financières et conflits de personnes ralentirent ces grands travaux de restauration où nous trouverons mêlé en 1854 le nom de Viollet-le-Duc. C'est trois ans après qu'un violent orage endommage la flèche de la croisée centrale qui avait été reconstruite dans la seconde moitié du XV^e siècle. Il faut se résoudre à re-

prendre entièrement cette flèche et les quatre piliers du transept qui la supportent, et que Viollet-le-Duc jugeait dans un rapport d'une section trop faible. Les travaux de restauration de la flèche ont lieu en 1859-1860 sous la responsabilité de M. Durand, architecte, et de M. La-grange, entrepreneur, dont les archives de travaux subsistent encore. C'est après ces dates, avec la même entreprise, que les quatre piliers de la croisée seront repris en sous-œuvre jusqu'en 1873. Consolidation et restauration en façade continuent durant la même période, puis ce sera la reprise de la toiture de la nef et des chapelles, la construction d'une sacristie par l'architecte Magne et le même entrepreneur entre 1878 et 1879. En 1889, on reprend certains piliers du porche et les sculptures décoratives de la partie gothique. Les profils et gabarits conservés de cette période montrent l'importance de ces réalisations en hauteur et les nombreuses pierres remplacées à cette occasion. Plans des travaux de menuiserie, de vitrerie, de décoration peinte ou de renouvellement du carrelage ont été également retrouvés.

A côté des documents graphiques de type plans, calques, gabarits, les techniques de restauration de la cathédrale d'Autun peuvent être appréhendées par des carnets de croquis et de notes : carnets d'entretien et carnets personnels. Les carnets d'entretien, subdivisés en rubriques, imprimés par le ministère de la Justice et des Cultes, précisent et ordonnent tous les travaux d'entretien exécutés par l'entrepreneur sous les ordres de l'architecte. La seconde série de carnets est plus personnelle et correspond à des notes et relevés divers pris sur le terrain. On y trouve une grande précision dans les détails pour le remplacement d'une pierre, ou l'installation d'une partie d'échafaudage, ainsi que de nombreux comptes de travaux ou récapitulatifs de mesures.

Christian Sapin

**Die Restaurierung der Kathedrale von
Autun im 19. Jahrhundert**

von Anne Bossoutrot

Viollet-le-Duc und Mérimée hatten bestimmte Methoden für die Restaurierung historischer Baudenkmäler, insbesondere von Kathedralen, für die Architekten festgelegt. Diese Methoden wurden auch zur Restaurierung der Kathedrale von Autun angewandt.

Im einzelnen empfahl Viollet-le-Duc den Ersatz beschädigter Materialien durch Materialien der gleichen Art und den Gebrauch analoger Methoden zur Originalbauweise. Gegenüber der Zerstörung der Steine und der Strukturen ist der Ersatz so im 19. Jahrhundert die einzige Technik der Restauratoren geworden. Der Restaurator tauchte geistig in die Welt und die Zeit ein, die dem Bau des Gebäudes entsprach. Dies erlaubte, wichtige archäologische und historische Erkenntnisse über das Mittelalter zu gewinnen. Viollet-le-Duc arbeitete nach dem Prinzip der Nachahmung, weil er wollte, daß niemand den Eingriff des Restaurators bemerken sollte. Aber wir wissen heute, daß jede Restaurierung ihr eigenes Ausführungsdatum, das vom Werk abzulesen ist, in sich trägt!